



Ottawa, Canada

Importance du commerce international pour le Canada	1
Énergie: investissements prévus de \$91 milliards d'ici 2003	3
Brillant avenir pour l'industrie forestière canadienne	3
Importance de la recherche universitaire dans les communications	3
Aide aux réfugiés kampuchéens	3
Nouvelle invention pour sauver la vie des pilotes d'hélicoptère	4
Décorations pour bravoure	4
Importantes réalisations de l'Institut de cardiologie de Montréal	5
Bénéfices de Bell Canada en 1979	6
La radiodiffusion au Canada	6
Aventure dans l'Arctique	6
Cherchez la femme	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse, les résultats des élections générales fédérales du 18 février s'établissaient ainsi: libéraux 146 sièges, progressistes conservateurs 103, néodémocrates 32. Aucun candidat du Parti du crédit social n'a été élu ou réélu.

Pierre E. Trudeau devient le quatrième chef de gouvernement canadien, après Macdonald, Laurier et Mackenzie King, dont le mandat à ce poste ait été renouvelé une quatrième fois.

Détails dans notre prochain numéro.

Importance du commerce international pour le Canada

"Le Canada doit ouvrir la marche avec plus de détermination afin de saisir une part plus importante des marchés mondiaux face à une concurrence plus vive", souligne le rapport final du Comité d'examen des services de promotion des exportations, créé en décembre 1978.

Le mandat du Comité était d'examiner l'efficacité des programmes et services d'aide à la promotion des exportations mis de l'avant par le gouvernement.

Le texte qui suit, extrait de ce rapport intitulé Un Canada plus fort à l'étranger, présente les recommandations faites pour accroître les exportations canadiennes.

...Les dirigeants d'entreprise et les syndicats doivent faire preuve d'un renouveau dynamique afin de maintenir la compétitivité internationale du Canada et de trouver des marchés d'exportation. Cette détermination renouvelée doit être appuyée par un gouvernement fédéral dont les services d'aide à l'exportation sont bien coordonnés et orientés. Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait établir un programme prioritaire d'engagement public à l'appui des exportations canadiennes...

A cet égard, la nomination d'un ministre d'État chargé du Commerce international constituerait une mesure positive et avantageuse... Il faut s'efforcer de sensibiliser davantage les Canadiens à la position commerciale du Canada face aux autres grandes nations. Puisque le commerce international constitue près de 25 p. cent de la production, la nécessité de maintenir la compétitivité internationale dans notre économie devrait être une priorité pressante. Il faut déployer de nouveaux efforts afin de sensibiliser la population à la situation internationale. Les entreprises du secteur privé qui oeuvrent à l'étranger devraient s'assurer que quelques membres de leur Conseil d'administration possèdent des connaissances ou de l'expérience dans les questions internationales. En outre, le secteur public devrait s'engager, à long terme, à encourager un plus grand nombre d'entreprises à investir sur les marchés étrangers...

Création d'une commission

Dans le cadre de cet engagement fonda-

mental, la coordination des services d'aide à l'exportation du Canada doit se poursuivre sans arrêt et la participation du secteur public à l'élaboration des priorités doit être assurée. Le Comité recommande fortement la création d'une Commission pour l'expansion du commerce extérieur, chargée de surveiller l'orientation et la coordination des services d'aide à l'exportation. Cette recommandation a pour but de permettre une participation plus consciente du secteur public à l'élaboration de stratégies et de priorités en matière de commercialisation internationale (y compris la coordination des activités de la Corporation commerciale canadienne (CCC), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), du ministère de l'Industrie et du Commerce (I et C), des Affaires extérieures et des autres organismes qui influent sur le commerce d'exportation), l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes d'aide gouvernementaux (surtout à l'intérieur de l'I et C) et l'évaluation du rendement en fonction des politiques adoptées par la Commission.

La Commission serait formée en majeure partie de cadres du secteur privé provenant de divers secteurs de l'industrie de différentes régions du pays ainsi que de dirigeants des principaux organismes, sociétés d'État et ministères gouvernementaux oeuvrant dans le commerce d'exportation. La Commission serait présidée par un cadre du secteur privé et relèverait du ministre de l'Industrie et du Commerce, lequel serait responsable